

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT D'UNE ALERTE

Le présent formulaire est destiné à recevoir les « alertes anticorruption (loi Sapin II) » conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à savoir la *loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « loi Sapin II »*, et son *décret d'application n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé*, modifiés par la *loi n°2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte et son décret d'application n°2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par ladite loi*.

Les réponses aux mentions précédées d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Date du signalement* (jj/mm/aaaa) : / /

J'atteste avoir eu connaissance des faits rapportés ci-après dans le cadre de mon activité professionnelle* :

- OUI
- NON

Je déclare faire ce signalement sans contrepartie financière directe et de bonne foi* :

- OUI
- NON

1- Description des faits :

Objet de votre signalement* :

.....
.....

A quelle date/période se sont déroulés les faits ?*

.....
.....

Où se sont déroulés les faits ?*

.....
.....

Décrivez précisément la situation ou les faits* :

.....
.....
.....
.....
.....

Indiquez si d'autres personnes qui ont été témoins de la situation* :

.....
.....

Est-ce la première fois que cette situation est observée ?*

- Oui
- Non, veuillez préciser :

.....
.....

- Je ne sais pas

2- Documents joints au présent formulaire :

Vous avez la possibilité de joindre au présent formulaire tout document qui vous paraît utile pour étayer votre signalement. Les documents doivent être pertinents.

Liste des documents annexes au formulaire :

1.
2.
3.

3- Identification :

Votre établissement * :

- CCIR Paris Île-de-France
- CCI territoriale Essonne
- CCI territoriale Seine-et-Marne
- GIE Groupe CCI Paris Île-de-France
- Groupe éducatif

Votre statut* :

- Collaborateur
- Membre élu (dont administrateur) ou membre associé
- Partie prenante tierce

Votre identité* :

Vous êtes* :

- Victime : désigne la personne qui subit un préjudice physique, matériel ou moral.
- Témoin : désigne une personne qui a eu personnellement et directement connaissance des faits au moment où ils se sont produits.
- Tiers : désigne une personne qui a eu indirectement connaissance des faits, soit que les faits lui aient été rapportés, soit qu'il ait pris connaissance d'éléments (exemples : documents, rapports, mails, messages...) attestant de ces faits.

Je souhaite rester anonyme* :

- Oui (vous avez également la possibilité de faire un signalement sur la plateforme de signalement en ligne [M.A.E.L.](#) qui garantit votre anonymat et permet des échanges sécurisés avec le référent via une messagerie cryptée) ;
- Non :

NOM :

Prénom :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Je demande à recevoir l'accusé de réception de mon signalement, et toute correspondance relative au traitement de celui-ci* :

- Par courrier postal (veuillez renseigner une adresse postale valide) :
.....
.....
.....
- Ou par courrier électronique (veuillez renseigner une adresse mail valide) :
.....

Les coordonnées demandées ont pour stricte finalité le traitement de l'alerte par le référent.

4- Transmettre mon signalement :

Veuillez adresser le présent formulaire signé et les documents joints par écrit sous double enveloppe à votre référent à l'adresse postale suivante :

M. Jacques Garau
CCI Paris Île-de-France
27 Avenue de Friedland
75008 PARIS

Un envoi en recommandé avec accusé de réception est fortement recommandé.

Tous les documents (formulaire et documents annexes) doivent être insérés dans une première enveloppe sur laquelle doit figurer exclusivement la mention « **Signalement d'une alerte au titre de la loi Sapin II – ne peut être ouvert que par le référent** ».

Cette première enveloppe doit être insérée dans une seconde enveloppe, dite enveloppe extérieure, sur laquelle doit figurer l'adresse ci-dessus avec la mention « **confidentiel** ».

5- Utilisation abusive du dispositif de signalement :

Je suis informé(e) que l'utilisation abusive du dispositif d'alerte engage la responsabilité civile de son auteur vis-à-vis de la victime de la dénonciation calomnieuse et peut l'exposer à des sanctions disciplinaires et pénales pour délit de dénonciation calomnieuse (puni de 5 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende), abus de confiance (puni de 3 ans d'emprisonnement et de 375 000€ d'amende), suppression ou altération de données informatiques (puni de 3 ans d'emprisonnement et de 100 000€ d'amende).

6- Données personnelles :

Toute donnée à caractère personnel communiquée en application du présent dispositif d'alerte interne sera traitée conformément aux dispositions légales applicables en matière de protection et traitement des données à caractère personnel prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (« loi Informatiques et libertés ») et le Règlement général sur la protection des données, « RGPD »¹.

Ces données sont collectées dans le but de se conformer à la « loi Sapin II », et plus généralement aux obligations légales applicables à la CCI Paris Île-de-France.

Elles seront enregistrées dans un fichier informatisé s'il existe, et pourront être transmises au Comité éthique alerte ainsi qu'aux autorités administratives et judiciaires compétentes. La durée de conservation de ces données est limitée à la durée prévue à la procédure de recueil des signalements.

Le traitement de données personnelles nécessaire au présent dispositif d'alerte fait l'objet d'une déclaration au registre des traitements de données personnelles de la CCI Paris Île-de-France. Il est modifié en tant que de besoin en fonction de l'évolution éventuelle des caractéristiques des données collectées, de leur traitement ou de leur conservation.

L'émetteur de l'alerte et la personne faisant l'objet de l'alerte peuvent à tout moment accéder aux données les concernant et en demander, si elles sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées, la rectification ou la suppression. Cette demande doit être formulée auprès du référent à l'adresse suivante² :

M. Jacques Garau
CCI Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland
75008 PARIS

ou à défaut de réponse dans un délai de 30 jours, auprès de la CNIL à l'adresse suivante :

CNIL
3 Place de Fontenoy
TSA80715
75334 PARIS CEDEX 07

Etant cependant entendu que la personne faisant l'objet d'une alerte ne peut en aucun cas obtenir des informations concernant l'identité du lanceur d'alerte.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Fait à*

Le* (jj/mm/aaaa).....

Signature de l'auteur du signalement* :

¹ « Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

² Cette disposition se décline dans les mêmes termes pour les entités concernées sous le périmètre de l'UES.